

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Mardi, 12 Février 2013 00:00 -

La commission tourisme de l'AMGVF, présidée par M. David Lisnard, Premier adjoint au Maire de Cannes et président du Palais des Festivals et des Congrès, a été reçue par Mme Sylvia Pinel, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du tourisme le 6 février 2013.

La délégation* emmenée par David Lisnard a souhaité faire entendre la voix des territoires urbains sur les grands chantiers à venir dans le secteur du tourisme, notamment :

- La Mise en place d'une réglementation européenne anti dumping dans le domaine du tourisme d'affaires ;
- La Réforme de la taxe de séjour visant à optimiser le recouvrement et à homogénéiser l'instauration en cas de transfert de la compétence à l'échelon intercommunal ;
- La question de la compétitivité des hôtels, notamment sur le segment affaires, face aux prélèvements obligatoires ;
- Le maintien des dispositifs dérogatoires de la loi du 10 août 2009, dite « loi Mallié », qui permet aux stations classées et communes touristiques, ainsi qu'aux PUCE (Périmètres d'Usage de Consommation Exceptionnelle) des grandes unités urbaines, d'instaurer une ouverture dominicale des commerces.

Les élus présents ont également fait part à Mme Pinel de leur vive inquiétude face à la perspective d'un encadrement de la compétence tourisme, compétence partagée depuis 1992 entre les communes, départements et régions, dans l'avant-projet de loi portant décentralisation et réforme de l'action publique. Le texte issu de la concertation avec les associations d'élus, et qui vient de leur être transmis, prévoit en effet que la région deviendrait chef de file en matière de tourisme.

La Commission tourisme de l'AMGVF estime en effet qu'il ne faut pas confondre la dimension « aménagement du territoire » de la compétence tourisme, qui peut justifier le choix d'un périmètre régional pour l'observation ou la formation, avec la mise en œuvre opérationnelle des politiques de conception, de commercialisation et de promotion des territoires touristiques, qui nécessitent une action de proximité en lien direct avec les clients et les socioprofessionnels. Dans le marché très concurrentiel du tourisme d'affaires, ce sont naturellement les grandes villes qui sont en première ligne, en France (Paris, Cannes, Nice, Lyon) et en Europe (Vienne, Barcelone, Berlin, Londres).

Cette dimension économique prépondérante du tourisme, gisement de croissance et d'emplois, explique d'ailleurs le choix de la thématique retenue par la Commission pour ses travaux en 2013 : « la compétitivité touristique de la France à travers les grandes villes ».

Une priorité en phase avec le « pacte de compétitivité pour la croissance et l'emploi » annoncé par le Premier ministre en novembre 2012, qui devrait s'appuyer sur une stratégie d'attractivité renouvelée autour de la promotion de la « Marque France ».

M. David Lisnard préside la Commission Tourisme de l'AMGVF depuis juillet 2009. Il est également conseiller général des Alpes-Maritimes et Président du Palais des festivals de Cannes.

* Rudy Salles, député des Alpes Maritimes, adjoint au Maire de Nice, Gérard Rongeot, vice-président du Grand Nancy, Jean-Jacques Gsell, adjoint au Maire de Strasbourg, Guy Pessiot, adjoint au Maire de Rouen, Jean Notari, adjoint au Maire de Caen, Sonia Ruiz, adjointe au Maire de Toulouse.

[en savoir plus](#)

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mardi, 12 Février 2013 00:00 -

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Décentralisation les Maires de grandes villes demandent à Sylvia PINEL de garantir la liberté d'action des communes et EPCI dans le domaine du tourisme](#)